

Arrêté du 22 NOV. 2021

fixant la composition du comité technique spécial du secrétariat général

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret n° 2008-636 modifié fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche ;
- VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
- VU l'arrêté du 30 juin 2008 modifié portant organisation et attributions du secrétariat général ;
- VU l'arrêté du 27 juin 2011 modifié portant institution des comités techniques au ministère chargé de l'agriculture;
- VU le procès-verbal de proclamation des résultats du comité technique spécial de service du secrétariat général en date du 6 décembre 2018 ;

Arrête :

Article 1er - Les représentants du personnel siégeant au sein du comité technique spécial du secrétariat général institué par arrêté du 27 juin 2011 susvisé sont désignés pour quatre ans comme suit :

Pour la liste commune CGT Agri-SUD :

Membres titulaires

Membres suppléants

M. AGUDELO ACEVEDO Libardo Mme BOCQUET Eliane

Pour la liste FSU :

Membres titulaires

Membres suppléants

M. CHELFI Malik
Mme BOUHADDI Fatima

M. LE GALL Michel
M. JOFFROY Patrick

Pour la CFDT :

Membres titulaires

Membres suppléants

M. GARBEROGLIO Eric
Mme VANDERMEERSCH Isabelle
Mme LARDENOIS Sophie
Mme ARIBAUD Nadine

Mme JOUVANCEAU Pierre
Mme BEAUVOIS Martine
M. ROBIQUET Philippe
Mme SCETBUN Emmanuella

Pour la liste UNSA-Fonction Publique :

Membres titulaires

Mme LACOMBE Sylviane

M. ARGANDONA AGUILAR
Carlos

Membres suppléants

Mme GARCIA Sylvie

M. DIEUPART-RUEL Eric

Pour la liste Force Ouvrière :

Membres titulaires

M. MECHOUK Laurent

Article 2 – L'arrêté du 7 janvier 2019 fixant la composition du comité technique spécial du secrétariat général est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le, 22 NOV. 2021

 *La Secrétaire Générale*

 Le Secrétaire Général Adjoint

Sophie DELAPORTE

Philippe MERILLON